



**Gestion FÉRIQUE annonce certains changements  
à la structure des Fonds FÉRIQUE OBLIGATIONS, ÉQUILIBRÉ  
ET ÉQUILIBRÉ PONDÉRÉ**

**Montréal, le 16 novembre 2011** – À titre de gestionnaire des Fonds FÉRIQUE, Gestion FÉRIQUE ([www.ferique.com](http://www.ferique.com)) a annoncé aujourd'hui qu'elle utilisera dorénavant une structure de multigestion pour la stratégie obligataire de ses Fonds. Cette décision s'inscrit dans la philosophie de la société qui vise à produire, de façon constante, des rendements supérieurs à la médiane des fonds de même catégorie disponibles sur le marché, à moindre risque.

En conséquence de cette décision, la responsabilité de gestion du Fonds FÉRIQUE OBLIGATIONS sera partagée entre son conseiller en valeurs actuel, Les Conseillers en gestion globale State Street, Ltée (SSgA), et un deuxième conseiller en valeurs, Addenda Capital inc. (Addenda), dans une proportion respective d'environ 60 % et 40 %. Cette nomination prendra effet le ou vers le 6 décembre 2011.

Parallèlement, le portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds FÉRIQUE ÉQUILIBRÉ, qui est présentement géré par Addenda, sera transféré au Fonds FÉRIQUE OBLIGATIONS et remplacé par un investissement dans des parts du Fonds FÉRIQUE OBLIGATIONS. Ce changement fera du Fonds FÉRIQUE ÉQUILIBRÉ l'un des principaux porteurs de parts du Fonds FÉRIQUE OBLIGATIONS, dont l'actif passera de 307 M\$ au 31 octobre 2011 à environ 508 M\$ à la date de la transaction. Des modifications connexes seront apportées au Fonds FÉRIQUE ÉQUILIBRÉ PONDÉRÉ pour refléter l'ajout d'un deuxième conseiller en valeurs au Fonds FÉRIQUE OBLIGATIONS, dans lequel investit le Fonds FÉRIQUE ÉQUILIBRÉ PONDÉRÉ.

« L'envergure de notre Fonds OBLIGATIONS nous permet d'en répartir la responsabilité entre deux sociétés de premier plan dont les styles de gestion sont complémentaires, a expliqué Fabienne Lacoste, directrice générale de Gestion FÉRIQUE. SSgA utilise une approche « indicielle bonifiée » qui consiste à gérer la répartition et la sélection de titres au sein des secteurs du marché obligataire, alors qu'Addenda mise davantage sur la gestion active de la durée du portefeuille par rapport à l'indice. »

« Même si notre fonds obligataire affiche une excellente performance historique par rapport à la médiane de l'industrie qu'il a surpassée à 10 reprises au cours des 11 dernières années, nous avons observé une plus grande volatilité des rendements ces dernières années, a ajouté Louis Lizotte, directeur, Gestion de placements chez FÉRIQUE. L'utilisation d'une structure de multigestion nous permettra de mieux contrôler le risque du portefeuille afin de bonifier le rendement à long terme. »

Lancé en 1974, le Fonds FÉRIQUE OBLIGATIONS figure parmi les 119 fonds ayant plus de 25 ans d'historique sur un univers de 6 591 fonds au Canada. Le ratio de frais de gestion du Fonds est présentement **de 0,52 %**, ce qui le classe dans le 1<sup>er</sup> décile des fonds obligataires les moins chers de l'industrie.

**À propos de Gestion FÉRIQUE**

Fondée le 1<sup>er</sup> janvier 2000, Gestion FÉRIQUE ([www.ferique.com](http://www.ferique.com)) est gestionnaire des Fonds FÉRIQUE (Fonds d'épargne et de retraite des ingénieurs du Québec) lancés en 1974 par l'Ordre des ingénieurs du Québec. Il s'agit de la seule société de fonds de placement sans but lucratif au Canada dont l'unique objectif est de servir les intérêts des ingénieurs, diplômés en génie et des membres de leur famille. La société offre dix fonds communs de placement représentant toutes les catégories d'actif nécessaires à une saine diversification. La gestion des Fonds est confiée à des



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

firmes externes réputées qui sont mandatées par Gestion FÉRIQUE dans leur spécialité respective. Les Fonds FÉRIQUE totalisent 1,6 milliard de dollars et comptent plus de 23 000 clients.

- 30 -

**Pour information :** Manon Duhamel, Gestion FÉRIQUE, 514-840-9206, poste 450